

Serac®

Gérer les graminées dans les cultures de printemps



Autorisé sur plus d'une trentaine de cultures dont :
betteraves sucrières, lin textile, protéagineux (féverole, pois),
pomme de terre, luzerne.

Une efficacité reconnue sur de nombreuses graminées :
folle-avoine, vulpins*, ray-grass*, brome.

* Sensibles aux DIM



Betteraves

PDT

Féveroles

Lin

Recommendations

Les clés de la réussite :

- ▶ Intervenir tôt pour éviter la concurrence qui pénalise la culture
- ▶ Stade d'intervention = de 2-3 feuilles à première talle de l'adventice
- ▶ Appliquer sur des adventices à un stade jeune et à la bonne dose :

	Serac® + Dash® HC	Serac®
Ray-grass Vulpins	1,2 L/ha + 1,2 L/ha à 1,5 L/ha + 1,5 L/ha	1,2 L/ha + huile à 1,5 L/ha + huile
Ray-grass Vulpins MS**	1,5 L/ha + 1,5 L/ha ou 1 L/ha + 1 L/ha + réf. C240 0,5 L/ha	1,5 L/ha + huile ou 1 L/ha + huile + réf. C240 0,5 L/ha

** Moins sensibles FOP, DIM

Dash® HC : booster original pour augmenter et régulariser l'efficacité de Serac®.



+ de cultures



+ de rapidité d'action



+ d'efficacité



+ de régularité

N° Vert BASF

0 800 100 299

Service & appel
gratuits

Fiche d'identité produit

Stratos® Ultra, Serac®, Devin®, marques déposées BASF. AMM : N°9000490. Composition : 100 g/l de cycloxydime. Formulation : Concentré émulsionnable (EC). Usages et doses autorisés : 2 L/ha contre graminées annuelles, 4 L/ha contre graminées vivaces (sauf sur épinaud), Betteraves industrielles et fourragères et pour les autres usages, consulter la liste des autres cultures sur lesquelles il est autorisé sur l'étiquette. Classement : Mention d'avertissement : Danger. SGH07 - SGH08 - SGH09 - H304 - H315 - H319- H336 - H361d - H411. Zone non traitée aquatique : 5 mètres. Nombre maximum d'applications : 1 par an. Délai avant récolte : 70 jours (betteraves) pour les autres usages, se référer à l'étiquette. Délai de rentrée dans les parcelles : 48 heures après le traitement.

Dash® HC, marque déposée BASF. AMM : N°9400478. Composition : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acide gras + 5% acide oléique. Classement : Mention d'avertissement : Danger. H304 - H315 - H318- H336 - H411. Zone non traitée aquatique : de la préparation associée. Nombre maximum d'applications : 1 par an. Délai avant récolte : de la préparation associée. Délai de rentrée dans les parcelles : 24 heures après le traitement.

Précautions lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, certifié norme ISO 27065 - niveau 1, blouse Cat III type PB 3 manches longues , lunettes de sécurité ou écran facial. Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant les phases de mélange/charge et d'application.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.fr. 371MCHE0418NORD Avril 2018. Annule et remplace toutes les versions précédentes. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du numéro Vert Basf France SAS Division Agro, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF France S.A.S Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**